

## Le pourquoi des nouveaux besoins

La notion d'information peut donner lieu à des interprétations variées. Il est donc salutaire, pour la clarté de nos propos, d'en préciser le sens en regard des concepts polyvalents qui l'accompagnent, comme par exemple la connaissance, le savoir et la communication. Ainsi dans ce texte de présentation, a-t-on choisi de considérer l'information comme la mise en forme d'un ensemble de connaissances à des fins d'action.

Pour préciser notre conception, les termes de cette interprétation de l'information méritent d'être examinés, même si nous devons en simplifier le sens. Premièrement, la connaissance : elle est comprise comme l'acte par lequel l'esprit saisit un objet, en construit une représentation. Elle peut être plus ou moins articulée avec d'autres formes de connaissance et s'inscrire dans une conception cohérente, partielle ou globale, du monde. C'est-à-dire s'inscrire dans un savoir. Deuxièmement, l'action : elle peut se limiter à un simple enrichissement culturel ou, ce qui est plus en rapport avec nos préoccupations et, surtout, ce qui justifie l'importance que nous lui attribuons, déterminer des prises de décision et des interventions sur l'objet informé. Troisièmement, la mise en forme : elle suppose un langage et même une capacité d'enregistrement, ce qui conduit certains auteurs à distinguer, sur ce front, un contenu, qui peut être plus ou moins élaboré, et un support qui conditionne la qualité du transfert vers l'utilisateur. On est dans le champ de la communication (symbolisée par la flèche de la

figure 1). La communication constitue donc le quatrième fondement de notre définition, et le véritable



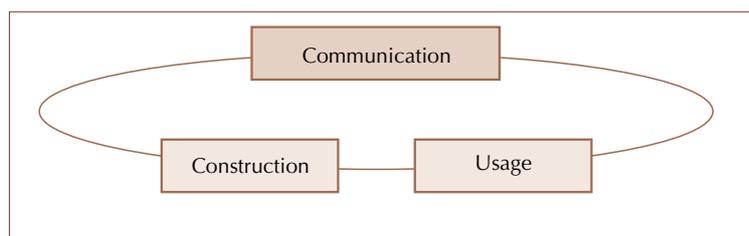
◀ Figure 1 – L'information assure le transfert des connaissances vers les utilisateurs. À une connaissance particulière peuvent correspondre plusieurs formulations selon la nature et les objectifs de l'utilisateur.

moteur du triptyque « connaissance-information-action ». Elle organise le transport entre le lieu de production de l'information, et son lieu de consommation. Elle permet, en retour, l'enrichissement de la connaissance par l'observation des effets de la mise en œuvre de l'information. On définit ainsi, par analogie avec les systèmes économiques, ce que les professionnels appellent le cycle de l'information (figure 2, p. 134).

Ce système est en perpétuelle redéfinition, mais généralement son fonctionnement comprend les adaptateurs qui lui sont nécessaires pour rester opérationnel. C'est un système vivant et réactif qui s'adapte à l'accroissement de la connaissance, à l'évolution des techniques de communication et aux infléchissements des besoins et des usages. Avec plus ou moins de bonheur et dans la mesure où son organisation et sa gestion l'autorisent. Une étude comparative permettrait, sans doute, de mettre en évidence que certains domaines comme la santé ou l'économie sont mieux organisés que d'autres pour faire face à ces révisions. Bien évidemment, ce sujet met en cause l'efficacité des choix ou des non-choix faits par les parties prenantes : institutions et opérateurs. Historiquement, l'infor-

### Contact

Jean-Claude Bergonzini  
ÉCOFOR,  
19, avenue du Maine,  
75 732 Paris Cedex 15



▲ Figure 2 – L'analogie avec le cycle économique doit se comprendre de la manière suivante : la construction de l'information est la production, la communication, la distribution et l'usage, la consommation.

▼ Tableau 1 – Quelques indicateurs sur les efforts d'observation effectués par les principales organisations de recherche et de gestion. L'unité de comptabilisation est l'essai ou la placette d'observation. Les campagnes menées par l'IFN et le Scees n'ont pas été prises en compte.

mation forestière semble avoir connu d'importantes carences. Dans sa préface de la statistique forestière de 1878, A. Mathieu n'écrivait-il pas :

*Le domaine forestier de la France est d'une étendue de 9 185 310 hectares, qui équivaut aux 17 centièmes de la surface totale du pays [...]. Malgré l'importance d'un tel domaine, il n'existe point de statistique forestière proprement dite, même restreinte aux forêts soumises au régime forestier [...].*

Aujourd'hui, des efforts importants (création de l'IFN, mise en place d'un volet forestier au SCEES...) ont été faits pour répondre aux nouvelles données (augmentation des surfaces forestières privées, recherche d'une meilleure productivité...) et d'abondants éléments d'information existent (non compris ce qui est fait dans le cadre de l'IFN et de Ter-Uti, ce sont plus de dix mille points de la forêt française qui sont annuellement observés et mesurés – tableau 1). Cependant, on reste en présence d'une juxtaposition d'entreprises éclatées, partielles, mal consolidées et souvent peu fonctionnelles et comportant de graves lacunes.

Qu'est-ce qui peut, à un moment donné, remettre en cause un système existant et faire que ses régulations internes deviennent insuffisantes pour lui permettre de remplir convenablement son rôle ? Qu'est-ce qui peut conduire à s'interroger sur les besoins de redéfinir l'outil et de faire de ce projet un objectif prioritaire ? Dans le tableau 2 nous avons voulu éclairer certains facteurs qui, dans le

cadre de l'information forestière, constituent autant de clés qui conditionnent la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'aménagement, donc le renouveau de notre système d'information. Nous en tirons des propositions de travail pour un programme de recherche du GIP ÉCOFOR.

Le tableau 2 concerne, *stricto sensu*, l'élargissement des connaissances, la modernisation des outils de communication et l'évolution des objectifs. En outre, il est bon de garder à l'esprit que l'efficacité de l'ensemble appelle une organisation institutionnelle renouvelée sur laquelle il nous faudra réfléchir, le moment venu.

## La démarche d'ÉCOFOR

Créé pour favoriser le développement coordonné des recherches sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers, Écofor se devait d'initier une première réflexion sur l'harmonisation et le partage des données entre chercheurs. Et cela, plus particulièrement, au travers des informations scientifiques et techniques produites par les sites ateliers soutenus par le GIP et par les réseaux d'observation tels Renecofor et le réseau européen de suivi des dommages forestiers. On peut résumer ce premier effort, comme la tentative de rassembler un ensemble cohérent d'informations dans un observatoire de recherche sur le fonctionnement de la forêt. Impliqué dans la valorisation des résultats de la recherche et plus récemment initiateur d'un programme « d'Aménagement forestier », il était naturel que le GIP élargisse son initiative à l'ensemble de l'information forestière. Confrontée aux difficultés rencontrés par les gestionnaires pour assurer, au niveau régional, l'ensemble des tâches dont ils avaient la responsabilité et pour s'adapter pratiquement aux nouvelles orientations de la politique forestière, il était normal que cette entreprise se tourne vers la réalisation d'un système forestier d'information régional. Nous allons retracer ces premiers pas et essayer de dresser un premier bilan de notre action.

Dans un premier temps, ÉCOFOR s'est donc essentiellement investi dans une réflexion sur la collecte et la gestion de l'information destinée à appuyer les programmes de recherche sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers. Il s'agissait, en priorité, de consolider les dispositifs où s'effectuaient les études sur les cycles, en particulier ceux de l'eau, du carbone et des minéraux. Cette étape a permis de préciser les modèles d'organisation des sites-ateliers (Bray, Fontainebleau, Fougères, Hesse,

Origine	Nombre d'essais
MAP/Dsf : Réseau Dommages forestiers 16*16	540
ONF : Réseau Renecofor	102
Inra : essai croissance	1 100
suivi des hêtraies du Nord-Est	325
ONF (Stir)	220
Cemagref	300
CRPF	4 200
Afocel	1 600
Pôle expérimental de la forêt privée	460
Gis : coopérative de données sur la croissance	1 130

Sources d'évolution	Exemples
De l'objet et de sa nature De la connaissance Des objectifs De l'acquisition de l'information	<i>Forêt → Écosystème → Paysage → Territoire</i> <i>Étude du comportement → Étude du fonctionnement</i> <i>Sylviculture → Aménagement durable, participatif, multifonctionnel</i> <i>Multiplication des réseaux et des observatoires. Télédétection, GPS.</i> <i>Amélioration des métrologies de l'observation</i>
Du traitement de l'information Des facteurs exogènes	<i>Informatique, SIG</i> <i>Changements climatiques, pollutions, politiques extra-forestières</i>

◀ Tableau 2 – Ces dernières années, les évolutions auront été générales. Elles concernent, tout autant, la nature de la connaissance, la formulation de l'information, les usages et les moyens de communication.

Puéchabon) et de programmer les besoins en bases de données. Ce choix est fondamental pour assurer au moins la pluridisciplinarité (partage des connaissances) et la cohérence des approches (travail inter-organismes et interdisciplinaires). Aujourd'hui, on ne peut pas crier victoire, même si des avancées ont pu être réalisées. Disons que les difficultés financières et techniques sont des freins qui n'ont pas encore été dépassés.

L'unicité des sites ateliers limite l'applicabilité des résultats acquis. L'investissement lourd et coûteux qu'ils nécessitent n'autorise pas leur duplication. Il est essentiel de trouver des voies qui permettent d'explorer de manière simplifiée le comportement d'un grand nombre de situations variées et contrastées. C'est sur cette base que le GIP a entrepris d'élargir son engagement vers l'association des réseaux d'observation (Renecofof, Santé des forêts, IFN...) et des sites ateliers. Mais ce projet est avant tout, sur le plan technique, un projet d'adaptation et d'harmonisation des informations. Si on peut comptabiliser quelques succès, en particulier dans l'intégration de Renecofof, l'absence d'une structure gestionnaire fédérant les données de réseaux est sans doute un handicap considérable à de nouveaux progrès.

À ce stade, notre initiative portait en elle-même les germes de nouvelles extensions. D'une part, les principaux acteurs de ces systèmes situaient leur activité dans le cadre de collaborations internationales, d'autre part, la démarche, en rapprochant les gestionnaires des réseaux de recherche et de surveillance, rapprochait implicitement les objectifs de recherche et de gestion. Dans cet esprit nous aurons été confortés dans nos initiatives par l'acceptation sur le plan européen d'un projet Cost que nous avions initié (*European network for a long term forest ecosystem and landscape research programme*) et par l'aboutissement de notre travail de synthèse sur l'information forestière (CD-Rom : *Les chemins de l'information forestière*).

Enfin l'émergence du programme « Aménagement » allait créer les conditions d'une dernière étape. Pour deux raisons qui sont associées aux besoins des pratiques d'aménagement : premièrement, parce qu'il apparaissait que de grands domaines restaient sous-informés ; deuxièmement, parce que l'information lorsqu'elle existait, restait trop souvent inaccessible ou inadaptée.

C'est sur ces manques que nous souhaitons développer notre réflexion sur les nouveaux objectifs du programme « Outils et méthodes » du GIP. Objectifs qui ne se substituent pas aux anciens, mais qui les confortent et en précisent l'intérêt.

## Deux priorités, plus une

### Certains domaines restent sous-informés

C'est le cas de la forêt privée. Sans une connaissance approfondie des motivations, des capacités, des objectifs des propriétaires forestiers il ne sera sans doute pas possible de piloter, avec efficacité et à des coûts raisonnables, les nouvelles politiques forestières. Construire cette connaissance constitue une toute première priorité. Le travail d'enquête réalisé par Léa Sébastien et Anne Ferment, et initié par le GIP en collaboration avec le laboratoire de l'IRD d'Orléans et le CRPF du Centre, illustre assez bien les objectifs à privilégier (Sébastien *et al.*, 2001). Améliorer, multiplier ce type d'étude à l'échelle régionale et, par cette voie, construire un outil de compréhension de la propriété privée devrait s'imposer comme un projet prioritaire.

### La disponibilité de l'information

Si l'on admet que la régionalisation de la gestion n'est pas un vain mot, on doit constater que du SRFB au CRPF, du forestier au propriétaire et à l'usager, la connaissance des déterminants forestiers est réduite en raison de l'atomisation de ces composantes. La construction d'un système d'informa-

tion régional, bien commun qui respecte les contraintes de chacun (en particulier la confidentialité de certaines données), paraît être un enjeu qui dépasse largement le domaine de l'efficacité technique. C'est en effet l'occasion de créer un lieu de dialogue entre les parties amenées à coopérer pour définir les orientations de gestion et plus particulièrement les ORF. Cela suppose un premier effort d'identification et d'adaptation des besoins à l'échelle régionale. ÉCOFOR souhaite que des régions pilotes permettent d'entreprendre ce travail, de manière progressive et collégiale et que, sur la base des premières expériences, une stratégie générale puisse être dégagée.

### Pour un observatoire de la forêt française

La grande dispersion des sources d'information, la fragilité de gestion de certaines d'entre elles qui fait douter de leur pérennité, leurs incohérences partielles, leurs carences qui peuvent concerner des domaines essentiels, l'inégalité géographique qu'elles induisent sont autant de sujets d'inquiétude. Pour dépasser ces obstacles, la construction d'un observatoire de la forêt française mérite d'être envisagée avec détermination.

### Conclusion

Le travail que nous avons entrepris sur l'information forestière, la confrontation de notre système avec ce qui se fait en Europe, montre que la France dispose de points forts et a souvent été pionnière en ce domaine. Sur ces bases, il est possible de répondre aux nouvelles exigences et de prendre en charge les insuffisances les plus fortes. Mais deux conditions s'imposent :

- a) Considérer la forêt comme un objet à part entière, et ne pas la diluer dans un ensemble trop large qui dissimulerait ses particularités, mais, par contre, assurer ses articulations avec la connaissance du fonctionnement et de la gestion des autres écosystèmes.
- b) Tirer les conclusions des termes qui semblent vouloir conduire la nouvelle politique forestière : durabilité, multifonctionnalité, participation et intégration en travaillant à mettre en synergie les différentes sources d'information.



### Résumé

Après avoir exposé les raisons qui justifient une remise en cause de l'actuel système forestier d'information, l'article présente les premières initiatives prises par le GIP ÉCOFOR pour en améliorer l'efficacité. Puis, dans une dernière partie, il propose trois projets prioritaires portant sur : la typologie de la population des propriétaires forestiers, la réalisation pilote d'un système régional d'information forestière et la constitution d'un observatoire de la forêt française.

### Abstract

The paper presents firstly the reasons for reappraising the ongoing system of forest information, and then exposes some projects undertaken by ECOFOR with the aim of improving its efficiency. Finally, it proposes three priority projects, concerning respectively a typology of forest owners, the implementation of a pilot regional forest information system, and an observatory of the french forest.

### Bibliographie

- ÉCOFOR, 1998, *Orientations scientifiques*, ÉCOFOR, 26 p.
- FORT, C. et BERGONZINI, J.-C., 2001, *Les chemins de l'information forestière*, CD-Rom, ÉCOFOR.
- LE COADIC, Y.-F., 1994, *La science de l'information*, coll. « Que sais-je », n° 2873, PUF, 127 p.
- OBERLÉ, Y., 2000, *Les statistiques forestières, Catalogue des sources de données anciennes*, Les dossiers forestiers, ONF, 58 p.
- SÉBASTIEN, L. et FERMENT, A., 2001, *Forêt cherche propriétaire pour relation durable*, ÉCOFOR, 196 p.